

RPI BIEUJAC/ SAINT PARDON DE CONQUES

CONSEIL D'ECOLE du 13/10/2025

Présents :

M. Blangero (maire de St Pardon et président du SIRP)

M. Birac (maire de Bieujac et vice-président du SIRP)

Mme Audoit (directrice de l'école de Bieujac)

Mme Audrain (directrice de l'école de Saint Pardon)

Mme Frais – Mme Berbion – Mme Carrié – Mme Puiroux (les enseignantes)

Mme Rispaill (directrice du périscolaire)

M. Roger Dubourg (DDEN)

Mme Darriet (élue à Bieujac)

Mme Lapelleterie – Mme Brochon – Mme Marquès – Mme Jaubertie – Mme Rul – Mme Claverie (les représentantes des parents d'élèves)

Excusés :

Mme Desclaux, Inspectrice de l'Education Nationale

COMPTE-RENDU

I- Éducation Nationale

a) Fonctionnement de l'école

1) Regroupement des deux conseils d'école

Comme les années précédentes, L'Inspection Académique demande que chaque école ait son propre conseil d'école. Les élections ont donc été organisées séparément pour chaque école.

Quatre représentantes des parents ont été élues pour l'école de Bieujac (Mme BROCHON Bénédicte, Mme JAUBERTIE Laëtitia, Mme LAPELLETRE Lucile, Mme MARQUES Jessica) et deux représentantes pour l'école de Saint Pardon de Conques (Mme CLAVERIE Aurore et Mme RUL Nassima)

Il y a également deux suppléantes : Mme GRALL Ema et Mme MATTEI Carole.

Deux Conseils d'école ont donc été formés. Conformément au code de l'Education, les deux Conseils d'école peuvent décider de se regrouper en un seul conseil pour la durée de l'année scolaire après délibération prise à la majorité des membres de chaque conseil.

Vote du conseil : qui est pour ? Qui est contre ?

A l'unanimité, les deux Conseils d'école de Saint Pardon de Conques et de Bieujac décident de se regrouper en un seul conseil de RPI pour l'année scolaire 2025/2026.

2) Effectifs

<u>Saint Pardon de Conques</u>	<u>Bieujac</u>
PS/MS : 20 (11 - 9) MS/GS : 22 (5 - 17)	CP/CE1 : 19 (13- 6) CE1/CE2 : 21 (9 -12) CE2/CM1/CM2 : 19 (5-11-3) CM1/CM2 : 20 (7- 13)
Total : 42	Total : 79
Effectif total RPI : 121	

3) Règlement intérieur et charte de laïcité

Le règlement intérieur et la charte de la laïcité font l'objet d'un travail en classe. Charte et règlement seront présents dans le cahier de liaison de chaque enfant et devront être signés par les parents et les enfants.

Le règlement est revoté lors de ce conseil.

4) Protocole de lutte contre le harcèlement

Ce protocole avait déjà été présenté l'année dernière.

Petit résumé de ce qui est mis en place par les 2 écoles : 1 plan de prévention et 1 plan d'action si une situation est avérée.

Est ce que ce protocole peut être transmis au périscolaire ?

Le personnel du périscolaire est-il formé à ce protocole ?

5) Sécurité

Les PPMS sont remis à jour chaque année (Plan Particulier de Mise en Sécurité) = documents synthétisant les procédures à suivre si attentat, tempête, risque nucléaire... :

-1 PPMS attentat/intrusion

-1 PPMS risques majeurs

2 exercices incendies, 1 exercice confinement et 1 exercice intrusion dans l'année.

→ St Pardon : exercice incendie le 29 septembre : problème de son de l'alarme côté cour (signalé)

Une nouvelle alarme va être installée coté cantine et des boutons poussoirs vont être positionnés dans chaque classe.

→ Bieujac : exercice incendie le 30 septembre : tout est ok.

Choc à la tête : le protocole est toujours d'actualité : 1 fiche de liaison école/famille ou périscolaire/famille

6) Présentation des budgets

Subvention SIRP : 1 000 euros par classe

Don APE : 40€/enfant

Subvention coopérative : versement en janvier 2026. Quel montant ?

Le bilan de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2024-2025 est présenté.

(cf documents)

b) Communication

Parents/enseignants : utilisation du cahier de liaison + mail + SMS sur les téléphone portables des écoles

Enseignants/APE : réunion à programmer

École/périscolaire : réunions régulières entre Mme Rispaïl et Mmes Audoit et Audrain et avec les maires de Saint Pardon et de Bieujac

c) Projets et vie de l'école

1) Projet d'école/Évaluation d'école

Le projet d'école est toujours valable pour la dernière année (3 axes à rappeler)

- faciliter l'inclusion des élèves
- harmoniser les méthodes d'apprentissage des fondamentaux
- l'éducation à la santé et à la sécurité

Cette année, évaluation d'école, qui servira de base pour le futur projet d'école.

L'école va devoir s'auto-évaluer, avec la participation des élus, des parents, du personnel, et des élèves.

2) Projets de classe

Saint Pardon :

-Travail autour du thème des animaux cette année : sortie à la ferme pédagogique de Sigalens le 3 octobre (visite guidée de la ferme et 1 atelier autour des poneys) et sortie au zoo en avril ou mai.

-Pour la classe des MS/GS : interventions en musique par un enseignant de musique financé par la CDC le jeudi matin de 9h à 9h45 (démarrage en novembre).

-Spectacle aux Carmes en janvier pour la classe des PS/MS

Bieujac :

- Cycle natation (période 1 et 2) pour toutes les classes
- Sortie à Fous de Garonne le 26 septembre à Couthures-sur Garonne (étude des crues, des inondations)
- Participation au CROSS de Toulonne pour toutes les classes
- Pour la classe des CE1/CE2 : intervention en musique par un enseignant de musique financé par la CDC le jeudi après-midi (démarrage en novembre)
- Idées : APER, sortie village pour CE2-CM1-CM2, visite du collège pour les CM2, liaison GS-CP...

2) Parcours de l'élève

1) RASED

Psychologue scolaire + un enseignant à dominante pédagogique + un enseignant à dominante relationnelle : un dossier doit être constitué (et validé par l'inspection) pour les faire intervenir dans l'école.

Des équipes éducatives qui peuvent être réalisées dans l'année regroupant tous les partenaires.

PAS : pôle d'appui à la scolarité (regroupe les membres du RASED avec des éducateurs spécialisés).

Poste EFIV : enseignant qui s'occupe des gens du voyage et qui prend des groupes d'enfant en séances (petits groupes, travail adapté...).

2) APC/PPRE

APC : lecture + langage, soutien (les directrices ne sont pas concernées)

PPRE/PAP : adaptation faite en classe et présentée à l'écrit : 20 PPRE 2 PAP 2 PPS

2- Mairie

1) Travaux

Saint Pardon :

-Remerciements :

travaux de l'été : merci pour la réparation des vélos et draisienne (changement des poignées)

-Demandes : déjà demandées l'an dernier !

classe des MS/GS :

-1 wc supplémentaire

-Rideau occultant classe des MS/GS

-installer une baguette de bois derrière les radiateurs pour éviter que les objets ne tombent derrière (ex au VPI)

Classe des PS/MS : insonorisation de la classe + banc supplémentaire

Cour : occultation de la cour

Dortoir : isolation du dortoir

→Problème de son pour l'alarme incendie

Bieujac

- remerciements :

L'équipe de Bieujac remercie pour les travaux et est ravie de travailler dans de bonnes conditions.

- demandes :

Stéphanie : réparer la poignée de la porte et refaire la peinture

Jessica : enlever le radiateur derrière le bureau et fermer le placard.

Demande de feuilles pour afficher sur les surfaces vitrées de l'école.

Problèmes pour afficher les activités du périscolaire devant l'école.

Questions diverses

Est-ce que ce protocole de lutte contre le harcèlement peut être transmis au périscolaire ?

Le personnel du périscolaire est-il formé à ce protocole ?

Lien avec le périscolaire quotidien, travail d'équipe, règles de vie communes aux différents temps avec un tableau du comportement similaire dans chaque classe.

Présentation des activités périscolaires du midi sur les deux écoles :

BIEUJAC

- cabane à jeux
- ateliers collaboratifs
- bibliothèque
- jeux de société

ST PARDON

- arts visuels
- jeux collectifs
- motricité